

**Assemblée générale extraordinaire**  
**tenue le 16 mai 2023**  
 En ligne

Membres droit de vote		Permanence FQME		Participants sans droit de vote		Interprètes LSQ	
Camille	Benoit	Evelyne	Shousha	Helene	Noel	Yvan	Hart
Vincent	Causse	Kateri	Belanger	Marie	Rousseau-D	Simon	Charron
Jacques	Lamontagne	Véronique	Tessier	Laurence	Brien-Roch		
Sébastien	Boisvert	Emmi	Nagashima Nagels	Robert	Tizu		
Jean-Alexandre	Beaumont	Gabriel	Auclair	Antony	Vigneault		
Olivier	Veillette	Matthieu	Des Rochers	Andrée-Anne	Montpetit		
Melanie	Roseberry	Rock	Charron				
Mariane	Larouche	Maël	Houle				
Michel	Theauvette	Carole-Anne	Melanson				
Pieter-Jack	Beek-Roussia	Antoine	Kingsbury				
Jean-Francois	Dumont	Maxime	Bolduc				
Marc-Antoine	Vanier	Mijanou	Colbert				
Camille	Robidoux	Eric	Lachance				
Normand	Hébert						
Michaël	Vidal-Lessard						
Gabrielle	Desbiens						
Jonathan	Poulin						
Frederic	Jean						
Steve	Bourdeau						
Delphine	Favorel						
Michel	Perron						
Philippe	Gautier						
Ehouman	N'Dah						
Amelie	Vertefeuille						

Nicolas	Rodrigue						
charles	desroches						
David	Lechasseur						
Caroline	Hould						
Alexis	Beaudet-Roy						

### **1 - Ouverture de l'assemblée - 1 min**

L'assemblée est ouverte à 18h01.

### **2 - Nomination président.e et secrétaire de l'assemblée - 3 min**

Il est proposé que Camille Benoit soit élue comme présidente d'assemblée. :

*Proposé par : Sébastien Boisvert*

*Secondé par : Laurence Brien-Roch*

Il est proposé que Evelyne Shousha soit élue comme secrétaire d'assemblée. :

*Proposé par : Camille Benoit*

*Secondé par : Vincent Causse*

### **3 - Vérification du droit de présence - 3 min**

La vérification du droit de présence a été faite à l'entrée avant la tenue de l'assemblée par Mijanou Colbert.

### **4 - Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum - 3 min**

La présidente d'assemblée constate que l'avis de convocation a répondu aux exigences des règlements généraux et que le quorum est atteint.

Selon les règlements généraux, article 17, le quorum de toute assemblée des membres de la Fédération est constitué des membres présents ou dûment représentés à cet effet.

## **5 – Adoption de l'ordre du jour - 3 min**

L'ordre du jour est présenté par Camille Benoit

*Proposé par : Normand Hébert*

*Secondé par : Matthieu Des Rochers*

## **6 – Présentation de modifications aux règlements généraux et question – 20 min**

Lecture par la présidente de l'assemblée des règlements généraux et des modifications, période de question.

Présentation et lecture de l'article 31 des règlements généraux sur le processus d'élection.

Présentation de l'article 17 au sujet du quorum.

Q : Est-ce que les membres du comité de sélection font leur recommandation après consultation auprès du CA en place ou le font-ils de façon indépendante? *De façon indépendante.*

Q : Est-ce que la grille de compétences recherchées est disponible? *Les compétences sont divulguées durant l'appel à la candidature lorsque des postes sont disponibles.*

## **7 – Présentation des modifications aux lettres patentes et questions– 5 min**

Les modifications suggérées à la mission de l'organisme sont :

- De développer, promouvoir et encadrer la pratique des activités d'escalade et de ski de montagne poursuivies dans le cadre de loisir et de compétition sportive sur le territoire de la province du Québec.
- D'offrir des programmes de formation afin de rendre les pratiquants autonomes, responsables et sécuritaires.
- De développer et aménager des sites de ski de montagne et d'escalade à travers la province du Québec.
- De développer, promouvoir et encadrer la pratique d'autres activités secondaires de loisir ou sportives en lien avec la montagne à travers la province du Québec.
- De fédérer les membres de l'organisme qui pratiquent les activités de loisir ou sportives visées par la présente mission.
- D'exercer ses opérations sans gain pécuniaire pour ses membres.

Q : Quelle a été la démarche pour en arriver à la modification de la mission? Planif stratégique? Consultants externes? *Les modifications sont faites sur les documents légaux, et ce qui est enregistré au registre d'entreprise du Québec. Ce n'est pas un changement d'une mission/vision/valeur.*

Q : Pourquoi le volet environnemental a-t-il été retiré? *Ce n'est pas directement dans nos activités. Il pourrait toujours se retrouver dans notre mission et valeurs. On considérait d'ailleurs que c'était plus une valeur.*

Commentaires : Plusieurs membres trouvent cela bien important de considérer l'environnement dans notre développement et dans notre mission. Il semble important

que la mission devrait inclure la protection des sites d'escalade et de ski dans un cadre de la pérennisation de l'accès également. Proposition d'ajouter « dans un objectif de minimiser les impacts sur l'environnement ».

Commentaire : « Ce n'est pas une erreur, car si l'environnement est ajouté il faudrait mettre en place un mécanisme d'évaluation des sites actuels et futurs »

Commentaire: « Je suis convaincue que la mission de la fédé est des perpétuer l'accès aux sites. On a perdu l'accès à certains sites dans les dernières années et le développement de nouveaux sites est rendu difficile. Pour moi une partie de la solution repose dans une meilleure collaboration avec les acteurs du territoire, notamment pas la protection des milieux naturels. »

#### **8- Adoption des modifications aux règlements généraux et lettres patentes- 5 min**

Le vote se fait à main levée pour éviter des problèmes de gens qui voteraient plusieurs fois. Ceux qui n'ont pas le droit de vote se sont fait exclure de la réunion zoom.

*Proposition par Camille Benoit*

*Secondé par Normand Hébert*

Vote pour l'accord des règlements généraux : 40 sur 50 = adopté à majorité

Compté par Camille Benoit et Mijanou Colbert

Vote pour les changements des lettres patentes tels que proposés : 34 sur 50 = adopté à majorité

Compté par Camille Benoit et Mijanou Colbert

#### **9 – Levée de l'assemblée – 1 min**

*Proposé par Normand Hébert de lever l'assemblée à 18h56*

*Secondé par Charles Desroches*

Clôture de ce procès-verbal.

**Assemblée générale annuelle,  
tenue le 16 mai 2023  
En ligne**

Membres droit de vote		Permanence FGME		Participants sans droit de vote		Interprètes LSQ	
Camille	Benoit	Evelyne	Shousha	Helene	Noel	Yvan	Hart
Vincent	Causse	Kateri	Belanger	Laurence	Brien-Roch	Simon	Charron
Jacques	Lamontagne	Véronique	Tessier	Robert	Tizu		
Sébastien	Boisvert	Emmi	Nagashima Nagels	Antony	Vigneault		
Jean-Alexandre	Beaumont	Gabriel	Auclair	Andrée-Anne	Montpetit		
Olivier	Veillette	Matthieu	Des Rochers				
Melanie	Roseberry	Rock	Charron				
Mariane	Larouche	Maël	Houle				
Michel	Theauvette	Carole-Anne	Melanson				
Pieter-Jack	Beek-Roussia	Antoine	Kingsbury				
Jean-Francois	Dumont	Maxime	Bolduc				
Marc-Antoine	Vanier	Mijanou	Colbert				
Camille	Robidoux	Eric	Lachance				
Normand	Hébert						
Michaël	Vidal-Lessard						
Gabrielle	Desbiens						
Jonathan	Poulin						
Frederic	Jean						
Steve	Bourdeau						
Delphine	Favorel						
Michel	Perron						
Philippe	Gautier						
Ehouman	N'Dah						
Amelie	Vertefeuille						
Nicolas	Rodrigue						
charles	desroches						
David	Lechasseur						

Caroline	Hould						
Alexis	Beaudet-Roy						
Hugo	Roméro						
Ghyslaine	Marcotte						

### **1 - Ouverture de l'assemblée - 1 min**

L'assemblée est ouverte à 18h57.

*Proposée par Camille Benoit  
Secondée par Charles Desroches*

### **2 - Nomination président.e et secrétaire de l'assemblée - 3 min**

Il est proposé que Camille Benoit soit élue comme présidente d'assemblée.

*Proposé par : Charles Desroches  
Secondé par : Normand Hébert*

Il est proposé Evelyne Shousha que soit élue comme secrétaire d'assemblée.

*Proposé par : Camille Benoit  
Secondé par : Gabrielle Desbiens*

### **3 - Vérification du droit de présence - 3 min**

La vérification du droit de présence a été faite à l'entrée par avant la tenue de l'assemblée par Mijanou Colbert

### **4 - Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum - 3 min**

La présidente d'assemblée constate que l'avis de convocation a répondu aux exigences des règlements généraux et que le quorum est atteint.

Selon les règlements généraux, article 17, le quorum de toute assemblée des membres de la Fédération est constitué des membres présents ou dûment représentés à cet effet.

### **5 - Adoption de l'ordre du jour - 3 min**

L'ordre du jour est proposé tel quel.

*Proposé par : Gabrielle Desbiens  
Secondé par : Charles Desroches*

## **6 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2022– 3 min**

Il est proposé par Camille Benoit de faire une lecture individuelle du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021.

Il est proposé d'adopter tel quel le procès-verbal de l'AGA du 2021

*Proposé par : Normand Hébert*

*Secondé par : Kateri Bélanger*

## **7 – Présentation de la FQME – 2 min**

Fondée en 1969, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) est un organisme sans but lucratif (OSBL). Reconnue et soutenue financièrement par le MEQ en tant qu'Organisme National de Loisir (ONL), la FQME a un mandat de développement de l'escalade et du ski de montagne (depuis 2015), par la promotion, l'encadrement et la démocratisation de ces sports.

Remerciement des membres et clubs locaux qui augmentent.

## **8- Réalisations du conseil d'administration – 5 min**

Présentation par Camille Benoit

- Avancement significatif dans la préparation des politiques et des critères du code de gouvernance du MEQ
- Création d'un comité finance
- Révision complète des règlements généraux et lettres patentes
- Révision du code de déontologie et de la matrice des compétences
- Mise à jour de l'évaluation des administrateurs et du DG
- Début des réflexions pour la planification stratégique

## **9 – Présentation du rapport annuel 2022 – 20 min**

Chacun des directeurs de la FQME fait un résumé de leur partie et mandat du rapport annuel 2022. Vous trouvez sur le site Internet de la FQME ce rapport annuel.

- Département formation présenté par Rock Charron, directeur de la formation
  - o 96 formations
  - o 64 stages décentralisés, 32 stages FQME, 2 stages subventionnés club
  - o 13 types de brevets
  - o 437 nouveaux brevetés
  - o 4 nouveaux formateurs, dont 3 formateurs premier de cordée
  - o Réalisations 2022
    - Lancement de la caravane de formation
    - Nouvelle version du manuel de formation (via ferrata)
    - Formation subventionnée pour les clubs
    - Rédaction du règlement de sécurité
    - Embauche d'une équipe de rédaction
    - Rédaction du manuel ouvrier SAE
    - Colloque de formation des brevetés

- Département sportif présenté par Mathieu Des Rochers, directeur sportif
  - 1ere saison coupe QC en tant que fédé sportive reconnue (2021)
    - Premier camp de formation de cette discipline
    - Premiers événements de D2
  - Augmentation des ressources humaines du département
  - Programme de sport-études
  - Athlète du Qc couronnée dans chaque discipline nationale
  
- Département sites présenté par Véronique Tessier, directrice escalade
  - Plus de 200 000\$ en investissement sur nos sites
  - 2971h de bénévolat
  - 4 formations OE + 2 activités de mentorat
  - 14 employés d'été
  - Grandes réalisations 2022
    - Ouverture des sites Bowman et St-Léon
    - 5 nouveaux PSSPA approuvés
    - Podcast sur l'escalade
    - Ententes et négociations : Vieux Stoneham, Alma, Ski Dorval, Portneuf, Montmagny, Laurentides, Estrie.
  
- Département ski présenté par Maxime Bolduc, directeur ski
  - Entretien et aménagement sur 10 sites du réseau
  - Film présenté à 600 personnes + 15 000 visionnements sur les réseaux sociaux
  - Développement du cheminement récréatif
  - Grande réalisations 2022
    - « La dernière descente » et « Nos traces saison 2 »
    - Programme québécois de formation en ski de montagne (volet récréatif)
    - Caravane d'initiation au ski de montagne
  
- Département communauté et communications présenté par Mijanou Colbert, directrice communication et communauté
  - 12<sup>e</sup> édition du Festiroc
  - RRT16 en mode virtuel
  - Augmentation de l'auditoire de 18% sur les réseaux sociaux
  - Relance de la commission des clubs + nouveau club de plein air Côte-Nord
  - 6000h de bénévolat
  - Déménagement MLS
  - Embauche nouveau coordonnateur réseaux sociaux
  
- Pérennité de l'organisme présenté par Eric Lachance
  - Automatisation des tâches
  - Nouveau code de gouvernance, selon les exigences du MEQ, travaux en cours



**10 – Présentation des états financiers 2022 – 10 min**

La présentation des états financiers est faite par Andrée-Anne Montpetit, trésorière.

Année présentée : 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

Produits : total de 1.9M

- 7% programme placement sport
- 41% revenus d'opérations
- 52% revenus subventionnés

Charges : total de 1.9M

- 40% salaires et charges sociales
- 2% taxes de ventes
- 49% frais d'opérations
- 9% frais d'administration

Q : Il serait apprécié d'avoir les vrais états financiers avec les détails et l'avis de l'auditeur. *Les états financiers audités ne sont pas complétés, et donc nous ne les présentons pas ce soir. Il y a un long délai. Notre année financière ne concorde pas avec celle du gouvernement non plus, par exemple le programme placement sport qui finit le 31 mars. Nous n'avons pas encore reçu ces données finales de leur part. Toutefois, il est de votre droit de les demander et de pouvoir les consulter, sur demande. Il est donc possible de relancer l'équipe ultérieurement pour consulter les états financiers audités.*

Commentaire : Il a été demandé de présenter un comparatif financier de deux années (pour plus de clarté).

**11 – Nomination d'un vérificateur – 2 min**

Il est proposé d'accepter que le vérificateur, *Cabinet Hénaire Danis Brunet*, soit reconduit dans son mandat pour 2023.

*Proposé par : Gabrielle Desbiens*

*Secondé par : Charles Desroches*

Q : Sommes-nous satisfaits du Cabinet, plus de 4 mois pour les états financiers, c'est long. *Oui, cette année il y a eu une modification dans le système comptable ce qui entraîne des retards. Les prix sont extrêmement compétitifs et ce cabinet connaît bien la réalité de notre organisation. On estime à 25 000\$ de plus le travail si nous devons recommencer avec une nouvelle firme.*

**12 - Présentation des membres de la permanence et du CA – 5 min**

Présentation du CA – Année 2022

- Camille Benoit - présidente
- Vincent Causse - vice-président
- Andrée-Anne Montpetit - trésorière
- Nathalie Legault - secrétaire
- Abel Chouinard - administrateur commission sportive
- Matt Anctil – administrateur commission formation

- Laurence Brien-Roch – administratrice
- Charles Desroches – administrateur
- Normand Hébert – administrateur
- Lise Poisblaud – administratrice

#### Présentation des comités

- Comité élection
  - o Emmanuel Coutlée
  - o Pieter-Jack Beek-Roussia
  - o Patrick Cadieux
  - o Nathalie Legault
  - o Xavier Bordeleau St-Cyr
- Comité finances
  - o Andrée-Anne Montpetit
  - o Marianne Larouche
  - o Marie-Andrée Simard
  - o Pieter-Jack Beek-Roussia
  - o Charles Desroches
- Comité gouvernance
  - o Camille Benoit
  - o Normand Hébert
  - o Laurence Brien-Roch

#### Merci pour leur engagement (membres du CA sortant)

- Laurence Brien-Roch
  - o Avocate passionnée de ski hors-piste, présidente du comité gouvernance et grandement impliquée dans la refonte majeure des règlements généraux
- Matt Anctil
  - o grimpeur passionné et source d'information inépuisable concernant la formation
  - o grande contribution à l'augmentation des standards de qualité des formations données au Québec et à l'augmentation du niveau de connaissance générale des grimpeurs et grimpeuses québécoises
  - o président de la commission de formation pour deux mandats consécutifs
- Vincent Causse
  - o plus de 555 heures de bénévolat depuis 2015
  - o Restructuration, mise en place d'une planification stratégique et d'un plan d'action, création du poste de DG, consolidation des processus
  - o Résultat : croissance en effectifs passant de 3 employés permanents en 2018 à 9 au 31 décembre 2021
  - o Participation à l'élaboration des balises pour la reconnaissance en tant que Fédération sportive
  - o Développement de liens avec instances en environnement
  - o Pour une dernière fois : "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"

#### Présentation de l'équipe permanente – année 2022

- Éric Lachance – Directeur général
- Rock Charron – Directeur formation

- Maxime Bolduc – Directeur ski
- Charles St-Louis– Directeur sites extérieurs
- Véronique Tessier - coordonnatrice sites extérieurs
- Rémi Dubé - coordonnateur ski (entrée en poste mai)
- Evelyne Shousha - Chargée de projet ski (entrée en poste mai)
- Mijanou Colbert– Directrice communication et communauté
- Antoine Kingsbury - Chargé de projet géomatique
- Matthieu Des Rochers– Directeur sportif
- Emmi Nagashima Nagels - coordonnatrice sportive
- Philippe Bourdon - coordonnateur sportif contractuel (janvier à avril)
- Carole-Anne Melanson - chargée de projets aux programmes scolaires (juin à septembre, devenue ensuite assistante coordonnatrice sportive permanente)
- Katéri Bélanger (assistante administrative coordination Coupe Québec contractuelle)
- Maël Houle - coordonnateur aux réseaux sociaux
- Annie Bujold/Catherine Martin- Adjointe administrative
- Marie-Élise d'Anjou Drouin – coordonnatrice ski (départ février)

### **13 – Présentation des nouveaux élu.es au conseil d'administration – 3 min**

#### Résultat des élections

- Abel Chouinard
- Andrée-Anne Montpetit
- Hélène Noël
- Normand Hébert
- Robert Tizu
- Marie Rousseau-Demers
- Jacques Lamontagne

#### Membres du CA déjà en poste

- Lise Poisblaud
- Charles Desroches
- Nathalie Legault
- Camille Benoit

Q : Quelle est la durée des mandats du CA? *2 ans, renouvelable 4 fois, donc 8 ans maximum*

### **14 – Période de questions**

1. Q : Est-ce que la formation pour être juge de compétition doit être répétée, l'examen repris à chaque compétition ou année? *La formation en ligne ne doit pas être refaite, peut-être juste un petit rappel en début de compétition en personne.*
2. Q : Est-ce que la commission site est juste escalade ou ski aussi? *Pour l'instant, ce n'est que le volet escalade.*

### **15 – Levée de l'assemblée – 1 min**

*Proposé par Ghyslaine Marcotte de lever l'assemblée à 20h25.*

Clôture de ce procès-verbal.

*Merci à tous les administrateurs, employés permanents et autres bénévoles de la FQME pour les centaines d'heures de bénévolat qu'ils ont consacrées en 2022 à répondre aux exigences de plus en plus nombreuses de la société québécoise pour assurer la poursuite de la pratique de l'escalade et le développement du ski de montagne au Québec. Merci aux administrateurs qui ont renouvelés leur volonté à poursuivre leurs efforts pour l'escalade au Québec pour les prochaines années, merci à nos nouveaux administrateurs, merci à ceux qui ont terminé leur mandat et merci à tous celles et ceux qui ont assisté à l'Assemblée Générale Annuelle.*